

DEMANDE D'UTILISATION RESTREINTE D'UNE BORNE-FONTAINE

Veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.

Envoyez votre demande au moins 3 jours ouvrables avant le début de l'utilisation par courriel à permisbf@laval.ca

Date de la demande		Date de début	
Compagnie		Date de fin	
Demandé par		Fréquence d'utilisation	
N° contrat Ville		Volume du réservoir	
Type de véhicule		Plaque du véhicule	

Localisation de la borne-fontaine	
Type d'usage	
Adresse/quartier où sera utilisée l'eau	

Le demandeur atteste qu'il possède et utilisera ces équipements et méthodes lors de l'utilisation de la borne-fontaine :

Équipements et méthode requis	OUI / NON
Dispositif antiretour	
Vanne à glissière 2 ½ (63,5mm) filets QST	
Désinfection des équipements utilisés en contact avec l'eau	
Carte de compétence P6B / OPA (indiquer le numéro)	

Important

Lors de son utilisation, la borne-fontaine devra être complètement ouverte. Le débit de l'eau devra être contrôlé à l'aide d'une vanne 2 ½ (63.5 mm) et les risques de contamination diminués par l'utilisation d'un dispositif antiretour. Ces équipements doivent être fournis par le demandeur.

Le requérant devra informer la Ville de Laval par courriel (permisbf@laval.ca) ou par téléphone (311 ou 450 978-8000) lorsqu'il aura complété l'utilisation de la borne-fontaine.

Déclaration du demandeur

Je m'engage à assumer tous les coûts de réparation engendrés par une mauvaise utilisation de ma part.

Signature du demandeur _____

Compagnie _____

Adresse _____

Téléphone _____ Courriel _____

Autorisation

Signature du superviseur		Date
N° permis	BF	

La Ville de Laval se réserve le droit de refuser toute demande.

Un délai minimum de 72 heures est requis pour vérifier la borne-fontaine demandée par le requérant.

Notez que tout permis peut être révoqué sans préavis.

Cette autorisation doit être conservée en tout temps dans le véhicule pour laquelle elle a été demandée.